DÉPARTEMENT DE L'INDRE

VILLE

DE

CHÂTEAUROUX

Délibération n°2023-163 du 27/06/23

Le mardi 27 juin 2023, le Conseil municipal de la Ville de Châteauroux, qui s'est réuni en séance ordinaire et publique à la Mairie dans la salle habituelle de ses séances, par convocation en date du 20 juin 2023 et sous la Présidence de M. Gil AVÉROUS, Maire, a délibéré.

Présents (37): M. Gil AVÉROUS, Mme Chantal MONJOINT, M. Jean-Yves HUGON, Mme Catherine RUET, M. Roland VRILLON, M. Brice TAYON, Mme Imane JBARA-SOUNNI, M. Philippe SIMONET, Mme Stéphanie GALOPPIN, M. Jean-François MEMIN, Mme Christine DAGUET, M. Denis MERIGOT, Mme Monique RABIER, Mme Catherine DUPONT, Mme Sonia ROUX, M. Dominique TOURRES, Mme Brigitte DION, M. Jean-Paul BISIAUX, M. Charles-Henri BALSAN, Mme Isabelle BOUGNOUX, M. Eric CHALMAIN, Mme Annick MABON, Mme Joëlle MAYAUD, Mme Frédérique GERBAUD, M. Gilles ROUSSILLAT, Mme Liliane MAUCHIEN, M. Michel GEORJON, M. Laurent BUTHON, M. Richard LINDE, M. Stéphane ZECCHI, Mme Nahima KHORCHID, M. Tony IMBERT, Mme Alix FRUCHON, M. Maxime GOURRU, Madame Muriel BEFFARA, Mme Delphine CHAMBONNEAU, Mme Mylène WUNSCH.

Délibération affichée et exécutoire le : 29/06/2023

Excusé(s) (6): Mme Florence PETIPEZ ayant donné procuration à Mme Chantal MONJOINT, Mme Marina RENOUX ayant donné procuration à M. Stéphane ZECCHI, Mme Vanessa JOLY ayant donné procuration à Mme Sonia ROUX, M. Michaël POINTIERE ayant donné procuration à Mme Nahima KHORCHID, M. Damien NOEL ayant donné procuration à M. Denis MERIGOT, M. Thibault ROY ayant donné procuration à M. Tony IMBERT.

5 : Budget principal 2023 : Changement de dénomination et modification d'autorisations de programme

Lors du Conseil municipal du 27 mars 2023, ont été adoptés les autorisations de programme et le calendrier des crédits de paiements suivants :

Intitulé de l'opération	Nature	N°d'AP	Montant AP	Crédits de paiement				
				CP 2022	CP 2023	CP 2024	CP 2025	CP 2026
Programme de renouvellement urbain 2022-2026	Dépenses	AP-2022-PNRU	24 608 200,00 €	2 281 823,67 €	3 771 376,33 €	9 112 000,00 €	5 844 000,00 €	3 599 000,00 €
dont reversement à l'OPAC			1 017 000,00 €	- €	145 000,00€	306 000,00 €	341 000,00 €	225 000,00 €
dont bâtiments publics			13 812 000,00 €	439 012,62 €	2 420 987,38 €	8 167 000,00 €	2 340 000,00 €	445 000,00 €
dont espace public			9 779 200,00 €	1 842 811,05 €	1 205 388,95 €	639 000,00 €	3 163 000,00€	2 929 000,00 €
Réhabilitation secteur Diderot 2022-2024	Dépenses	AP-2022-DIDEROT	3 270 000,00€	- €	1 320 000,00€	1 950 000,00 €	- €	- €
dont Aménagement local commercial RDC parking Diderot			420 000,00 €	- €	420 000,00 €	- €	- €	- €
dont habillage façade parking Diderot			1 750 000,00 €	- €	750 000,00 €	1 000 000,00 €		- €
dont rue de La République			1 100 000,00 €	- €	150 000,00 €	950 000,00 €	- €	- €
Réhabilitation chapelle Saint-Denis 2022-2024	Dépenses	AP-2022-CHAPELLE	8 170 000,00€	87 528,00 €	4 082 472,00 €	4 000 000,00 €	- €	- €
Total			36 048 200,00 €	2 369 351,67 €	9 173 848,33 €	15 062 000,00 €	5 844 000,00€	3 599 000,00 €

La prise en compte des réalisations déjà effectuées sur les autorisations de programme ouvertes implique de procéder à des modifications sur les échéanciers des crédits de paiements.

Au vu de nouveaux éléments, il convient également de modifier la dénomination de l'autorisation de programme « DIDEROT » et de la renommer « CENTRE VILLE » en lieu et remplacement.

Ces propositions de modification apparaissent en gris dans le tableau récapitulatif qui suit :

Intitulé de l'opération	Nature	N°d'AP	Montant AP	Crédits de paiement				
				CP 2022	CP 2023	CP 2024	CP 2025	CP 2026
Programme de renouvellement urbain 2022-2026	Dépenses	AP-2022-PNRU	24 608 200,00€	2 281 823,67 €	3 771 376,33€	9 112 000,00 €	5 844 000,00 €	3 599 000,00 €
dont reversement à l'OPAC			1 017 000,00 €	- €	145 000,00 €	306 000,00 €	341 000,00 €	225 000,00 €
dont bâtiments publics			13 812 000,00 €	439 012,62 €	2 420 987,38 €	8 167 000,00 €	2 340 000,00 €	445 000,00 €
dont espace public			9 779 200,00 €	1 842 811,05 €	1 205 388,95 €	639 000,00 €	3 163 000,00 €	2 929 000,00 €
Réhabilitation secteur centre ville 2022-2025	Dépenses	AP-2022-CENTREVILL	6 970 000,00 €	- €	2 020 000,00€	1 750 000,00 €	3 200 000,00 €	- €
dont Aménagement local commercial RDC parking Diderot			420 000,00 €	- €	420 000,00 €	- €	- €	- €
dont habillage façade parking Diderot			1 750 000,00 €	- €	750 000,00 €	1 000 000,00 €		- €
dont rue de La République			1 100 000,00 €	- €	750 000,00 €	350 000,00 €	- €	- €
dont place de la République			3 700 000,00 €		100 000,00 €	400 000,00 €	3 200 000,00 €	
Réhabilitation chapelle Saint-Denis 2022-2024	Dépenses	AP-2022-CHAPELLE	8 170 000,00 €	87 528,00 €	4 082 472,00€	4 000 000,00 €	- €	- €
Total			39 748 200,00 €	2 369 351,67 €	9 873 848,33 €	14 862 000,00 €	9 044 000,00 €	3 599 000,00 €

Il est proposé au Conseil municipal :

- -de valider les modifications d'AP ainsi que les celles des échéanciers de CP proposées telles qu'inscrites dans le tableau ci-dessus,
- -de prendre acte de la modification de l'AP-2022-DIDEROT « Réhabilitation secteur Diderot 2022 2024 » en AP-2022- CENTREVILL « Réhabilitation secteur centre-ville 2022-2025 ».
- -d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout acte ou tout autre document relatif à ces autorisations de programme.

Suite à une discussion, le Conseil municipal approuve le rapport à l'unanimité des votes exprimés. (4 abstention(s))

Le Maire, M. Gil AVÉROUS Les Secrétaires de séance Mme Alix FRUCHON M. Stéphane ZECCHI